

PLAN DE RELANCE DU GOUVERNEMENT

ARGUMENTAIRE DE LA CPME

MESSAGES-CLES

- Six mois après le début de l'épidémie, la France traverse une crise économique sans précédent. Les PME sont frappées de plein fouet, avec un endettement qui s'est creusé et une menace qui pèse sur leur avenir et par conséquent sur l'emploi.
- Dès le confinement, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs exceptionnels (Fonds de solidarité, reports de charges, activité partielle, prêt garanti par l'Etat...) pour contrer les effets de la mise à l'arrêt de l'économie. Entre mars et mai, la CPME s'est mobilisée et a obtenu du gouvernement 22 mesures d'aide aux chefs d'entreprise avec un effort particulier pour les secteurs les plus touchés.
- A la faveur du déconfinement, la CPME a exhorté le gouvernement à déployer sans attendre un plan de relance national. Joignant les actes à la parole, elle a elle-même proposé le 4 juin un vaste plan de soutien et d'investissement de 109 propositions concrètes pour faire des artisans, commerçants, professionnels libéraux, TPE et PME le moteur de la relance économique.
- Pendant l'épidémie, les soignants étaient en première ligne. Aujourd'hui, ce sont les chefs d'entreprise. Tout doit être mis en œuvre pour les aider et surtout, pour leur redonner des perspectives, fondamentales pour le redémarrage de l'activité.
- Les PME, ce sont 98% des entreprises et près de 50% des emplois salariés en France, le plan de relance doit être à la hauteur de ce pilier de l'économie nationale.
- Les deux mesures de baisse des impôts de production au niveau local et de soutien à l'emploi des jeunes sont particulièrement importantes pour les PME.
- La polémique sur « l'absence de contreparties » n'a aucun sens. Il ne s'agit en aucun cas de cadeaux aux entreprises mais de la nécessité de relancer l'activité économique pour favoriser l'investissement et l'emploi.